

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1, D.613-3 et D.613-6 ;

Vu le décret n° 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'université de Lorraine ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;

Vu l'arrêté du 02 juillet 2013 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ DE LORRAINE à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. NIGEL DE JESUS MARTINEZ ESCALONA, né le 31 août 1992 à CIUDAD OJEDA (VENEZUELA) en vue de son inscription au MASTER ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER** en Sciences, Technologies, Santé, mention Génie Civil, spécialité Construction, Environnement, Management
mention bien

est délivré à M. **NIGEL DE JESUS MARTINEZ ESCALONA**

au titre de l'année universitaire 2016-2017

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 6 novembre 2017

Le titulaire

Le Président



Pierre MUTZENHARDT

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Florence ROBINE

N° UNIVLOR 12175155

/2017201608004

Ce document est imprimé sur du papier filigrané avec des encres réactives et ne peut être ni gommé ni raturé.

Il est affecté d'un numéro (N° xxx xxx../....) dont vous pouvez vérifier l'exactitude auprès du **Service Diffusion de l'Imprimerie Nationale** :

☎ 03 27 93 70 84 ou 03 27 93 70 97

00 (33) 3 27 93 70 84 ou 3 27 93 70 97 (de l'étranger)